

République française

DEPARTEMENT de l'HERAULT
MAIRIE DE CELLES

Séance du lundi 04 avril 2022

Date de la convocation: 28/03/2022

Membres en exercice : 6

L'an deux mille vingt-deux et le quatre avril à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Joëlle GOUDAL, Maire.

Présents : 6

Présents : Joëlle GOUDAL, Christine GARCIN, Nathalie BENOUDIZ, Vincent COURTEAUX, Aline DELFOSSE, Tom BRIERE

Votants: 6

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Aline DELFOSSE

Objet: Vote du compte administratif - celles - 2022_003

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GOUDAL Joëlle

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par GOUDAL Joëlle après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Maire étant sorti de la salle,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	121 392.16	62 031.53	6 076.57	29 529.42	127 468.73	91 560.95
Opérations exercice	69 533.85	162 201.33	93 454.42	74 723.64	162 988.27	236 924.97
Total	190 926.01	224 232.86	99 530.99	104 253.06	290 457.00	328 485.92
Résultat de clôture		33 306.85		4 722.07		38 028.92
Restes à réaliser						
Total cumulé		33 306.85		4 722.07		38 028.92
Résultat définitif		33 306.85		4 722.07		38 028.92

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CELLES, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Joëlle GOUDAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Joëlle Goudal', written in a cursive style.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GOUDAL Joëlle

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par GOUDAL Joëlle après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	121 392.16	62 031.53	6 076.57	29 529.42	127 468.73	91 560.95
Opérations exercice	69 533.85	162 201.33	93 454.42	74 723.64	162 988.27	236 924.97
Total	190 926.01	224 232.86	99 530.99	104 253.06	290 457.00	328 485.92
Résultat de clôture		33 306.85		4 722.07		38 028.92
Restes à réaliser						
Total cumulé		33 306.85		4 722.07		38 028.92
Résultat définitif		33 306.85		4 722.07		38 028.92

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CELLES, les jour, mois et an que dessus.

04/04/2022



Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GOUDAL Joëlle

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 4 722.07

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	23 452.85
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-18 730.78
Résultat cumulé au 31/12/2021	4 722.07
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	4 722.07
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	4 722.07
B.DEFICIT AU 31/12/2021	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à CELLES, les jour, mois et an que dessus.

04 Avril 2022

(Handwritten signatures in black and blue ink)

